

RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le 20/06/2022
ID : 082-228200010-20220524-CP2022_05_43-DE



COMMUNE - OPÉRATION -	COÛT EN € HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
CAUMONT Acquisition d'une habitation vétuste et ses annexes rue de l'ancienne poste. HAIN/00003930	90 000 €	80 000,00 €	80 000 € x 39 % = 31 200 €
<u>Observation</u> : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € (disposition applicable à partir de 2017).			

TOTAL.....31 200 €

Le Président,

Michel WEILL